

Commune d'UFFHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'UFFHEIM

DE LA SEANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 4 novembre, à 19 h 30, le Conseil Municipal d'Uffheim s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian MARTINEZ, Maire.

Présents : HAAS Bernard, WADEL Patrick, CHAFFARD Jacques, ALMY René, HERTER Georges, KOERPER Jean-Luc, LEIBY Thomas, MOSER Muriel, RIBSTEIN André, ROOS Sabine.

A donné procuration : Mme Charlotte COLETTI à M. Jean-Luc KOERPER

Absent excusé et non représenté : M. Alain FEYERTAG

Absent non excusé : ./.

Secrétaire de Séance : Mme Elodie LE GALLOUDEC

ORDRE DU JOUR

Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Point 2 / Affaires financières

Point 3 / Transfert des compétences Eau et Assainissement : modalité de transfert des recettes et dépenses à Saint-Louis Agglomération

Point 4 / Droit de préemption urbain

Point 5 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

Point 6 / Rapport des Adjointes & Commissions

Point 7 / Divers & Informations

Monsieur Christian MARTINEZ souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal et donne lecture de la procuration de Madame Charlotte COLETTI donnant procuration à Monsieur Jean-Luc KOERPER puis aborde les points à l'ordre du jour.

POINT 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du lundi 23 septembre 2019 a été transmis in extenso à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

POINT 2 / Affaires financières

2.1 Approbation de chèques

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les chèques suivants

64,68 € à titre de remboursement des frais d'électricité par Madame Marguerite GOEPFERT ;

500,00 € à titre de remboursement des frais de gaz par Madame Sophie GRUNER ;

50,68 € à titre de remboursement d'un trop-perçu par Groupama ;

AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser ces chèques.

POINT 3 / Transfert des compétences Eau et Assainissement : modalité de transfert des recettes et dépenses à Saint-Louis Agglomération

Le conseil communautaire de Saint-Louis Agglomération a délibéré le 25 septembre 2019 pour prendre les compétences Eau et Assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020 en application de la loi NOTRE en date du 7 août 2015.

Il est donc nécessaire de valider les modalités de transfert des recettes à la communauté d'agglomération pour permettre l'exercice effectif de cette compétence dès le 1^{er} janvier prochain et la mise en place opérationnelle des services qui assureront la continuité et le financement du service, la distribution de l'eau aux habitants, la collecte et le traitement des eaux usées.

Il convient d'autoriser la communauté d'agglomération à facturer et encaisser la recette correspondant à la consommation depuis le dernier relevé de compteur (ou son estimation) facturé par la commune, mais également de mandater les dépenses engagées par la commune sur 2019 avant et non encore payées.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE la Communauté d'Agglomération à facturer et encaisser la recette correspondant à la consommation depuis le dernier relevé de compteur (ou son estimation) facturé par la commune, et à mandater les dépenses engagées par la commune en 2019 et non encore payées.

POINT 4 / Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a pris certaines décisions entrant dans le champ d'application de ses compétences des matières que lui a délégué le Conseil Municipal dans sa séance du 23 juin 2014, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont été prononcées les renoncations au Droit de Préemption Urbain sur les immeubles suivants

- ♦ *Section 5 parcelle 355/57 – 3 allée des Pommiers – 2 230 m²*
- ♦ *Section 4 parcelle 285/76 – 94 rue du 20 Novembre – 780 m²*

POINT 5 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

5.1 Saint-Louis Agglomération

- Conseil Communautaire du 25 septembre 2019

Monsieur le Maire informe des points principaux abordés lors du conseil communautaire du 25 septembre 2019, notamment le débat sur les orientations du PADD du SCOT en cours de révision, la signature du Pacte Grand Est – Ville moyenne pour la Ville de Saint-Louis, le transfert des compétences Eau, Assainissement à Saint-Louis Agglomération et la délégation de maîtrise d'ouvrage à la Ville de Saint-Louis pour l'installation de caméras de vidéo-surveillance sur la voie et les stations du TRAM3.

Il présente également divers rapports :

- Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018 ;
- Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif 2018 ;
- Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2018.

- Conférence des Maires du 23 octobre 2019

Monsieur le Maire rend compte de la réunion dont le thème était la présentation des dispositifs régionaux d'aide aux communes sous la présidence de Christèle WILLER, Vice-Présidente du conseil régional en charge de la transition écologique et environnementale.

Les intervenants étaient :

- Franck LEROY pour l'aménagement du territoire et du SRADDET
- Jean-Paul OMEYER pour la présentation de la politique sportive régionale
- Laurent WENDLINGER pour la présentation des dispositifs d'aide en lien avec la ruralité
- Christèle WILLER pour la présentation des dispositifs Climaxion et Oktave.

- **Portes ouvertes du Pôle de proximité de Sierentz**

Monsieur le Maire informe qu'il a assisté à une visite guidée du bâtiment rénové du pôle de proximité de Sierentz le 18 octobre 2019.

POINT 6 / Rapport des Adjointes & Commissions

6.1 Bernard HAAS

Monsieur Bernard HAAS donne lecture du procès-verbal de la Commission Jeunes du Mercredi 2 octobre 2019.

Ordre du jour : la fête d'Halloween

aura lieu le 31/10/2019 Jeudi soir (soirée officielle) vacances de la Toussaint.

- Départ : 18h30 à la tombée de la nuit, devant la Maison des Associations, retour vers 19h30.
- Préparation de la salle par les membres de la commission en l'absence des participants (matériel de décoration en Mairie, plus déco personnelle... pour les membres de la commission en possédant).
- Boissons : Coca Cola – Ice Tea – Eau – Crémant – Bière – Amer
- Grignotage : Cake au chocolat, Chips

Invitation : pour les élèves, à distribuer dans les classes, prévoir une affiche A3 pour le périscolaire.

→ à créer en Mairie (Evelyne et Bernard)

(date, lieu, inviter les enfants et les parents à se déguiser)

Pour l'info rapide qui sera distribué à cette occasion, prévenir les citoyens participants, de mettre une bougie sur le rebord d'une fenêtre, et inviter les enfants et leurs parents à participer à cette sortie.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur Bernard HAAS informe que la soirée Halloween du 31 octobre 2019 a été cette année encore un beau succès. De nombreux enfants accompagnés par leurs parents ont participé à l'événement.

Monsieur Bernard HAAS donne lecture du procès-verbal de la Commission Social et Animations du Mercredi 16 octobre 2019.

Repas de Noël des Aînés

Dimanche 15 décembre 2019 à 12h00

Choix du traiteur

Une demande a été faite aux traiteurs suivants :

- ALMY René à Uffheim
- BOLMONT à Blotzheim
- KESSLER à Riedisheim

Proposition de menu pour un **prix entre 23.- et 26.- Euros**

-Potage

-Entrée

-Menu

-Dessert

-Pain

Seuls les Ets. Kessler et Bolmont ont répondu à notre demande.

Suite au tour de table, le traiteur Bolmont de Blotzheim a été retenu.

Repas : 23.-Euros

Potage : Velouté campagnard et chips de lard

Entrée : Cassolette feuilleté de saint Jacques et saumon sur fondue de poireaux

Plat : Suprême de pintadeau farci à la Normande, éventail de pommes de terre, bouquet de légumes

Dessert : assiette tout chocolat (à revoir et à adapter aux goûts de Noël, pour un coût maximum de 25.- Euros)

Vins

Les vins seront accordés aux plats choisis.

Dégustation

Un repas de dégustation aura lieu comme chaque année, le vendredi 15 novembre 2019 pour les membres de la commission et leur conjoint.

A cette occasion, nous reprendrons possession de la petite salle de la Maison des Associations. La date est réservée auprès du traiteur qui nous mettra un membre de son équipe à disposition, et les participants seront chargés du service et du rangement.

Comme à l'accoutumée, les frais seront à nouveau partagés entre les membres de l'équipe.

Repas à domicile

Les repas seront livrés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Musique

Une demande a été faite à Freddy, notre musicien habituel.

Cadeau de fin d'année

Carole GOEPFERT se charge de trouver un cadeau (un panier de Noël) chez David à Habsheim le montant fixé est de 25.- Euros, pour les personnes ne participant pas au repas.

Décoration

Concernant la décoration des tables, le groupe compte à nouveau sur Martine pour en assurer le choix ainsi que la mise place.

Si Sabine, par l'intermédiaire de son fils Nicolas, peut nous procurer des branches de sapin, cela pourrait nous aider...

Comme chaque année Pierre et son épouse mettent en place le sapin et la déco de la salle.

Achats

Carole nous procure les gâteaux apéro, et Sabine les brédalas de Noël.

Invités

Comme pour chaque fin de mandat, tous les membres du Conseil Municipal et leur conjoint sont conviés à participer à ce repas de Noël.

Les cartes de menu sont créées en Mairie, les achats orchestrés par le bureau.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre participation.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

6.2 Patrick WADEL

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Sécurité Routière et Infrastructure du Mercredi 2 octobre 2019.

Sujet :

- Demande d'un panneau miroir par courrier de Mme HEITZ Laura, descendant de la rue Muehlweg pour sécuriser la sortie de la Rue d'Altkirch.
Avis favorable, mais la commission demande la participation financière de Sierentz puisque cela concerne également des riverains de Sierentz.

Si pose du miroir, il faudra prévoir un panneau « STOP » pour les riverains venant de la rue Muehlweg.

Tour de Table :

- Remarque de Jean-Lou Dangel : pas de passage pétions dans la Rue du Général Béthouard pour accéder à l'église.
- Remarque de Thomas Leiby : sur la Rue du 20 Novembre, toutes les rues perpendiculaires sont en cédez le passage sauf l'impasse desservant les familles Leiby.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Eau, Assainissement et Travaux du Mercredi 2 octobre 2019.

Informations :

- Prochains branchements eau et assainissement :

- * Chez M. et Mme HOLBEIN Yves, au 2 rue du 20 Novembre, branchement imminent.
- * Chez M. et Mme KUENTZ Jean-Luc, dans la Rue d'Altkirch, le devis est en cours.
- Travaux sur poteaux incendie après contrôle de mesures de débit sur la moitié des poteaux incendie de l'année 2018 :
 - * 1 poteau incendie à changer Rue d'Altkirch
 - * 1 poteau incendie à réparer Allée des PommiersLors des mesures effectuées en 2019, dans la Rue du 20 Novembre, la tige d'un poteau incendie s'est cassée. Vu l'ancienneté du poteau incendie, il faut le changer complètement.
- Remarque de Thomas Leiby :
Prévoir de numéroter les poteaux incendie et de les répertorier dans un tableau. Il semblerait que c'est aussi une demande du SDIS.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

6.3 Jacques CHAFFARD

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Jeudi 10 octobre 2019.

Dossiers instruits

- ❶ Demande de Transfert de Permis de Construire en cours de validité 068 341 19 F0008-T01 de M. et Mme RITTER Eric et Julie, 5 rue Waldner – 68510 SIERENTZ. Transfert total de l'autorisation délivrée à M. Richard DROMZEE au profit de M. et Mme RITTER Eric et Julie. Adresse du terrain : Rue du Général Béthouard, Section 1 Parcelles 111, 250, 482, 486, 489 et 490 d'une surface de 800 m² : Avis favorable.
- ❷ Déclaration préalable DP 068 341 19 F0024 de Monsieur Guy WASSNER, 3 Werbenweg – 68510 Uffheim, section 5, parcelle 64 de 147 m² pour la construction d'un abri de jardin de 19,34 m² : Avis favorable.
- ❸ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 19 F0019 de Me Christophe SCHMITT-SAURET de Mulhouse pour le 3 allée des Pommiers, Section 5, Parcelle 355/57 d'une surface de 2 230 m² : Avis favorable.
- ❹ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 19 F0020 de Me Alexandre BIECHLIN de Sierentz pour le 1 Suttergasse, Section 2, Parcelles 408/153, 409/153, 410/153, 411/153 de 1141 m² : Avis favorable.
- ❺ Demande de permis de construire PC 068 341 19 F0013 de M. Jocelyn LAQUESTE et Mme Pauline TRITSCHLER, 6 rue du Kirchweg – 68300 SAINT-LOUIS, pour la construction d'une maison individuelle d'habitation de 167 m². Lotissement « Le Bifang », lot 39, section 2, parcelles 580, 611, 618 et 626 de 518 m² : Avis favorable.
- ❻ Demande de permis de construire PC 068 341 19 F0014 de M. Joël HAABY, 4 B rue du

Moulin – 68510 UFFHEIM, section 1, parcelle 103 de 1357 m², pour la construction d'une terrasse couverte ainsi que d'un abri non clos en remplacement de l'actuel pour stockage de matériaux, zone UA : Avis favorable.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 30 octobre 2019.

Dossiers instruits

❶ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 19 F0021 de Me Christine KLEIN de Sierentz pour le 94 rue du 20 Novembre, Section 4, Parcelle 285/76 de 780 m². Zone UB : Avis favorable.

❷ Déclaration préalable DP 068 341 19 F0025 de Monsieur Philippe HÄGLER, 62 rue de Blotzheim – 68870 BARTENHEIM, pour l'adresse 3 allée des Pommiers à Uffheim, section 5, parcelle 355 de 2230 m² pour changement de fenêtres, porte, portail, portes de garage et ravalement de petites parties de la façade : Avis favorable.

❸ Déclaration préalable DP 068 341 19 F0026 de Monsieur Jérémy SCHERER, 41 Suttergasse – 68510 UFFHEIM, section 2, parcelles 665, 668, 675 de 638 m² pour l'implantation d'une clôture grillagée en métal anthracite de 1,20 mètres de hauteur sur mur de soutènement de 70 cm : Avis favorable.

❹ Déclaration préalable DP 068 341 19 F0027 de Monsieur André RIBSTEIN, 8 rue de la Liberté – 68510 UFFHEIM, section 2, parcelle 673 de 3393 m² pour la pose de 109 panneaux photovoltaïques sur la toiture du hangar : Avis favorable.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

POINT 7 / Divers & Informations

7.1 Agenda

<i>Date</i>	<i>Réunion - Manifestation</i>	<i>Heure & Lieu</i>
Jeudi 7 novembre	CCCSPV	19 h 00 Mairie
Samedi 9 novembre	Inauguration de l'Accueil Péricolaire	11 h 00 Accueil Péricolaire
Samedi 16 novembre	Concert annuel de la Musique	Maison des Associations
Dimanche 17 novembre	Commémoration de l'Armistice	Parvis de l'Eglise
Mardi 19 novembre	Commission Information	18 h 00 Mairie

Mercredi 20 novembre	Commission Urbanisme	18 h 30 Mairie
Dimanche 24 novembre	Marché aux Puces	Village
Dimanche 15 décembre	Fête de Noël des Aînés	Maison des Associations
Samedi 21 décembre	Loto du FCU	Maison des Associations
Mercredi 15 janvier 2020	Réception de Nouvel An	19 h 30 Maison des Associations

7.2 Documents remis

Les documents suivants ont été remis aux conseillers municipaux soit par voie électronique soit en début de séance

- Procès-verbal de la Commission Jeunes du 2 octobre 2019
- Procès-verbal de la Commission Sécurité routière du 2 octobre 2019
- Procès-verbal de la Commission Eau, Assainissement et Travaux du 2 octobre 2019
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 10 octobre 2019
- Procès-verbal de la Commission Social & Animations du 16 octobre 2019
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 30 octobre 2019
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018 de Saint-Louis Agglomération
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif 2018 de Saint-Louis Agglomération
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2018 de Saint-Louis Agglomération

7.3 Informations de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rend compte de l'Assemblée Générale du Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental du 9 octobre 2019.

Cette première AG avait pour objet l'installation du comité syndical. Ce comité sera revu après les élections municipales de mars 2020 vu que certains membres en place ne se présenteront plus.

Monsieur le Maire informe qu'il a assisté à l'inauguration de l'école maternelle de Sierentz le 19 octobre 2019. Il indique qu'il s'agit d'une belle réalisation qui s'implante bien dans le paysage avec une disposition des classes bien pensée.

Monsieur le Maire informe qu'un écoulement dans le ruisseau « Sauruntz » de plusieurs centaines de litres de fioul s'est produit le 31 octobre 2019. Ce fioul provenait d'une cuve située dans l'ancienne Sedim. L'incident a eu lieu pendant les travaux de démolition du bâtiment situé à proximité du ruisseau. Les sapeurs-pompiers ont installé des barrages filtrants.

7.4 Tour de table

Monsieur René ALMY indique que le garde-corps du ruisseau a été endommagé par un camion de la société qui démonte le hangar situé derrière les bâtiments de l'ancienne Sedim.

Monsieur Bernard HAAS rend compte de son rendez-vous avec des habitants de l'allée des Côteaux concernant la taille d'un arbuste qui cache le lumandar du candélabre. La taille sera effectuée prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 20.

**TABLEAU DES SIGNATURES
POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'UFFHEIM
DE LA SEANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2019**

ORDRE DU JOUR

Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Point 2 / Affaires financières

Point 3 / Transfert des compétences Eau et Assainissement : modalité de transfert des recettes et dépenses à Saint-Louis Agglomération

Point 4 / Droit de préemption urbain

Point 5 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

Point 6 / Rapport des Adjointes & Commissions

Point 7 / Divers & Informations

<i>Nom & Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signatures</i>	<i>Procuration</i>
<i>MARTINEZ Christian</i>	<i>Maire</i>		---
<i>HAAS Bernard</i>	<i>1^{er} Adjoint</i>		---
<i>WADEL Patrick</i>	<i>2^{ème} Adjoint</i>		---
<i>CHAFFARD Jacques</i>	<i>3^{ème} Adjoint</i>		---
<i>ALMY René</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>COLETTI Charlotte</i>	<i>Conseillère Municipale</i>	<i>Procuration donnée à Jean-Luc KOERPER</i>	
<i>FEYERTAG Alain</i>	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Absent excusé</i>	---
<i>HERTER Georges</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>KOERPER Jean-Luc</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>LEIBY Thomas</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>MOSER Muriel</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>RISBTEIN André</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>ROOS Sabine</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---